



## DECLARATION CSAD DU 20 JANVIER

Ce CSAD s'ouvre dans un contexte d'escalade guerrière grandissant avec, entre autres, le kidnapping du président vénézuélien par les

Etats-Unis, la menace d'annexion du Groënland par Trump, le génocide à Gaza qui se poursuit provoquant toujours des dizaines de morts d'enfants pour cause de malnutrition ou encore la guerre en Ukraine qui fait des centaines de milliers de morts.

Dans le même temps, la politique de marche à la guerre du gouvernement Macron s'intensifie. Alors que l'Ecole manque de tout, le budget militaire augmente de 6,7 milliards d'euros dépassant celui de l'Education Nationale. La militarisation de l'Ecole publique se poursuit avec la multiplication des classes défense en partenariat avec des industries d'armement (Exon, Dassault etc...) et la mise en place du service militaire volontaire. Ce sont 15 de ces classes mortifères qui se sont développées dans notre département. Voilà l'horizon qui est donné à voir à la jeunesse déjà frappée de plein fouet par les inégalités sociales et par les échecs des politiques éducatives **de** Macron : toucher 800 euros par mois pour aller mourir sur un champ de bataille !

Comme le disait très justement Anatole France : « on croit mourir pour sa patrie, on meurt pour des industriels ».

Nous exigeons l'abandon de tous ces dispositifs de militarisation de l'École et d'embrigadement de la jeunesse **et la réaffectation des crédits alloués au budget de l'Education pour créer des classes et des postes.**

***Nous présentons l'avis suivant : le CSAD se prononce pour l'abandon des classes défense dans le département et l'affectation des crédits alloués à des dépenses éducatives : création de postes et de classes.***

Sans surprise, Lecornu fait comme ses prédécesseurs, il va passer en force son budget à coup de 49.3. Alors que ce budget illégitime Macron/Lecornu prévoit des coupes budgétaires sans précédent pour les services publics, ce sont toujours 4000 suppressions de postes d'enseignants

qui sont prévues, le gel de nos salaires, la poursuite de la mise en place du jour de carence et des 10% de salaire en moins en cas d'arrêt maladie.

Les personnels n'acceptent pas le chaos imposé par le président Macron : les milliards pour la guerre et les actionnaires alors que l'Ecole et les services publics sont privés de tout.

Au vu du rejet massif, à tous les niveaux de la politique du gouvernement illégitime Macron/Lecornu, **le CSA-D propose l'avis suivant : le CSAD demande à ce que toutes les mesures du budget 2025, soient immédiatement abandonnées, ainsi que le projet de budget 2026.**

**Nous ne sommes pas dupes des annonces concernant l'abandon des groupes de niveau par le Ministre qui les avait mis en place comme directeur de l'enseignement scolaire : nul doute que les quelques moyens alloués à la mise en place de ces groupes vont être retirés aux collèges. Nous demandons l'abrogation totale de cette mesure et le maintien des moyens dans les établissements.**

La FNEC FP-FO entend regrouper les personnels et chercher l'action commune sur la base des revendications sur lesquelles des millions se sont mis en grève et en manifestation en 2023 et en 2019 : abrogation de la réforme Macron-Borne, pas de retraite par points ; et dans la période actuelle : retrait du budget Macron-Lecornu

Ces mesures austéritaires s'en prennent aux salaires, aux pensions, aux malades (avec la baisse d'indemnisation des arrêts maladie, la minoration-suppression de la prime de vie chère pour les congés maladie des agents ultra-marins, la limitation de la durée de l'arrêt de travail initial). C'est pourquoi notre organisation syndicale soutient totalement la grève **des médecins.**

La FNEC-FP-FO 37 présente, ainsi, l'avis suivant : **le CSAD dénonce le PLFSS 2026, présenté en décembre par un gouvernement illégitime et voté par une très faible majorité de circonstance à l'Assemblée nationale qui sera responsable et coupable des conséquences de ce budget ; ce PLFSS prévoit notamment de nouvelles coupes budgétaires dans les hôpitaux, mettant encore plus en danger en particulier les personnels de l'Education Nationale qui seront victimes de pathologies.**

Dans ce contexte, le pire est à craindre pour l'Ecole publique. Ce budget de malheur provoquera en toute vraisemblance une avalanche de fermetures de classes et la continuité de la destruction de l'enseignement spécialisé.

**Nous soutenons totalement les revendications des personnels du lycée Paul Louis Courier, exprimées cette semaine lors d'un rassemblement devant l'établissement avec le soutien des lycéens. Aucune classe ne doit fermer et les promesses du Rectorat doivent être tenues, alors que ces collègues vont encore subir des cartes scolaires liées au transfert des classes CHAM.**

Partout des places ferment dans les ESMS : 10 places de moins à l'itep de Tours, 40 places de moins dans les IME d'Indre-et-Loire, combien encore à venir ? Partout dans nos classes le chaos provoqué par l'acte 1 et 2 de l'école inclusive place les personnels, les parents et les élèves dans des situations de grande détresse et de souffrance. Les bricolages des pseudo-protocoles n'y changeront rien, pas plus que la mise en place des PAS et des DARS. Les pseudo-protocoles proposent-ils des moyens et des personnels en plus comme nous l'exigeons ? Non. Les PAS qui, par manque de moyens, proposent des tipis, des réglettes des émotions, des feux rouges et verts pour gérer les élèves en attente de soin sont-ils la solution ? Non. Envoyer les élèves en souffrance dans des salles d'auto-régulations, comme le permettent les DARS dans lesquelles l'élève s'auto-observe, s'auto-évalue et auto-réagit et trouve il-même une solution pour trouver un équilibre émotionnel ? Soyons sérieux...

Pour ces raisons, le CSAD propose l'avis suivant : : **le CSA-D demande la suppression des DAR et des PAS issus de l'acte 2 de l'école inclusive déjà mis en place dans le 37**

Et que dire de la proposition, par le snuipp, de créer des brigades volontaires recrutés sur profil, accélérant ainsi la casse du statut de professeur des écoles ? Ces collègues, véritables pompiers volants, iraient en remplacement sur des classes dites « complexes » ou « urgentes ». Nous rappelons que lors de la réunion syndicale organisée en novembre par le snudi-fo, la vingtaine de collègues présents avaient adopté une motion s'opposant à cet avis.

C'est pourquoi le CSAD propose l'avis contradictoire en réponse au snuipp /FSU lors de la dernière F3SCT :

***Le CSAD demande la création de postes de RASED, de PSYEN, de places en établissements médico-sociaux et le recrutement de médecins scolaires et d'infirmières scolaires à hauteur des besoins.***

Mais une nouvelle étape est franchie avec la mise en place des résidences pédagogiques. Une IEN avec des CPC pourraient ainsi s'installer dans une école pour s'assurer que les réformes sont bien mises en place. le CSAD demande l'abandon des résidences pédagogiques issues du PPCR qui engendre une pression supplémentaire sur les personnels et demande le retour au libre choix des animations et des formations dans le cadre de la liberté pédagogique.

Plus que jamais, la FNEC FP FO rappelle ses exigences de cessez-le-feu partout où il y a des conflits armés dans le Monde. De l'argent pour les services publics pas pour la guerre. Stop à la militarisation de la jeunesse. PAIN, PAIX, LIBERTE !